

## Principes et parcours menant à une relance juste et verte

### 1. Principes fondamentaux

Greenpeace Canada a uni ses forces à celles de centaines d'autres organisations de la société civile canadienne, représentant des millions de personnes, pour appuyer les principes de relance suivants<sup>1</sup> au sortir de la pandémie :

- Respecter les droits autochtones et travailler en partenariat avec les Premières nations;
- Placer la santé et le mieux-être de la population en tête de liste des priorités, sans exception;
- Renforcer le filet de sécurité sociale et offrir de l'aide économique directe à la population;
- Favoriser les besoins des travailleurs et travailleuses et de leur communauté;
- Bâtir la résilience aux crises futures; et
- Renforcer la solidarité et l'équité entre les communautés et les générations, au-delà des frontières.

### 2. Mesures essentielles à une relance juste et verte

La crise climatique et les autres atteintes à l'environnement affectent les femmes, les personnes racisées et les groupes marginalisés de manière disproportionnée, en plus de contribuer à accroître les inégalités existantes. Il est donc impossible de dissocier l'action climatique d'une société plus juste. Voici quelques-unes des politiques envisagées pour démanteler les systèmes perpétuant les inégalités :

- **Établir une allocation universelle** (revenu minimum garanti). La Prestation canadienne d'urgence pourrait être adaptée et transformée en allocation universelle afin de stimuler l'économie et faire en sorte que chaque personne puisse subvenir à ses besoins essentiels en tout temps. Cette mesure ne doit pas servir de prétexte pour affaiblir le filet de sécurité global. Jumelé à l'impôt sur la fortune, l'allocation universelle pourrait réduire les inégalités de manière significative, améliorer la santé et le bien-être de la population, et mettre fin à l'itinérance et à la malnutrition de manière définitive.
- **Instaurer un impôt sur la fortune**<sup>2</sup> applicable aux individus et entreprises les plus riches au Canada.
- **Observer les recommandations de Black Lives Matter**<sup>3</sup>, y compris un transfert de fonds des forces policières vers des projets de santé et de mieux-être communautaires.
- **Régulariser le statut des travailleurs migrants**<sup>4</sup>, ce qui inclut l'offre de services de santé et de sécurité sociale adéquats.
- **Financer un programme national de garderies**, et faire en sorte que le travail des femmes soit rémunéré à sa juste valeur. Les mesures de relance doivent cibler les femmes les plus vulnérables à la pandémie et aux changements climatiques, et les

---

<sup>1</sup> <https://relancejuste.ca>

<sup>2</sup> <https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/38457/allons-chercher-largent-ou-il-se-trouve-en-taxant-les-multimillionnaires>

<sup>3</sup> <https://www.greenpeace.org/canada/en/story/38896/3-anti-racist-policies-that-should-be-part-of-the-covid-19-economic-recovery>

<sup>4</sup> <https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/40122/migrant-justice-is-climate-justice-greenpeace-canada-support-statusforall>

femmes racisées en particulier.

### 3. Droits et réconciliation autochtones

Les droits et les savoirs autochtones doivent figurer au cœur de toutes les mesures de relance post-pandémie. Il faut pour cela :

- Ratifier et mettre en œuvre la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, dont le Canada est signataire, et plus particulièrement l'article 32 portant sur le consentement, donné librement et en connaissance de cause, avant l'approbation de tout projet ayant des incidences sur leurs terres ou territoires.
- Mettre en œuvre les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation.
- Garantir l'accès à l'eau potable dans toutes les communautés autochtones.
- Offrir toutes les ressources nécessaires à la planification des services de santé et des mesures d'urgence dans les communautés autochtones en période de pandémie<sup>5</sup>.
- Fournir des données publiques et transparentes sur l'impact de la Covid-19 dans les communautés autochtones<sup>6</sup>.
- Investir dans les projets de souveraineté alimentaire autochtones dès maintenant et à long terme. Soutenir la production alimentaire autochtone et la transmission des savoirs autochtones dans l'ensemble de la chaîne alimentaire canadienne.

### 4. Énergies vertes, collectivités viables et modes de vie à faible empreinte carbone

Pour relancer le pays après la pandémie, le gouvernement fédéral doit investir dans la qualité de vie de nos collectivités en misant sur des solutions équitables et décarbonisées :

- **Construire des logements verts et abordables**, destinés plus particulièrement aux communautés à faible revenu, racisées ou autochtones. Cet objectif inclut la création d'emplois dans le secteur de la rénovation, ainsi que l'installation de thermopompes écoénergétiques ou d'autres systèmes d'énergies renouvelables (solaire ou géothermique), en remplacement des systèmes fonctionnant au mazout et au gaz naturel.
- **Diminuer la pollution de l'air et rendre les villes plus agréables à vivre**, en soutenant l'expansion des réseaux piétonniers et cyclables, en électrifiant les transports collectifs, et en offrant la gratuité sur l'ensemble de ces réseaux.
- **Accélérer la transition vers les énergies 100 % renouvelables**, en investissant à la fois dans leur production et une plus grande efficacité énergétique. Satisfaire la hausse de la demande avec des sources zéro carbone. Remplacer rapidement les centrales thermiques au charbon ou au gaz par des centrales à faible empreinte environnementale. Établir et financer des programmes ciblés visant à réduire la dépendance des communautés éloignées envers les génératrices diesel.

---

<sup>5</sup> <https://www.change.org/p/prime-minister-trudeau-more-resources-for-covid-19-for-indigenous-communities-urgently-needed>

<sup>6</sup> <https://yellowheadinstitute.org/2020/05/12/colonialism-of-the-curve-indigenous-communities-and-bad-covid-data>

- **Planter des espèces indigènes dans les parcs et les forêts en milieu urbain**, en commençant par les communautés les plus vulnérables<sup>7</sup>. En plus de créer des emplois, cette mesure aurait des effets bénéfiques sur notre santé collective, la mitigation des effets du réchauffement climatique, la biodiversité, la régénération des sols, la protection des bassins versants, la sécurité alimentaire, les activités récréatives, l'équité et la cohésion sociale.
- **Allouer en priorité les ressources financières** à des entités dont la mission n'est pas strictement à but lucratif, telles que les coopératives, les OBNL, les organismes communautaires et les sociétés d'intérêt public.

## 5. Milieus naturels indispensables à la vie

La nature fournit des écosystèmes indispensables à la vie de la population canadienne. Nous devons investir dans la santé de notre planète comme nous investissons dans notre santé individuelle. C'est pourquoi nous réclamons des investissements publics substantiels dans des « emplois verts » susceptibles de préserver les milieux naturels ou de restaurer les milieux dégradés, partout au pays. Voici ce que cela implique :

- **Atteindre les cibles nationales de protection de l'environnement.** Les écosystèmes naturels abritent une grande biodiversité et constituent d'importants puits de carbone<sup>8</sup>. Il est essentiel de leur assurer une réelle protection. Des études récentes soulignent que de telles « solutions fondées sur la nature » pourraient avoir un effet multiplicateur sur le plan économique, et un effet positif sur le plan climatique, si elles sont assorties des mesures fiscales appropriées<sup>9</sup>. Le gouvernement canadien devra redoubler d'efforts pour protéger 30 % des sols, des océans et de l'eau douce sous sa juridiction d'ici à 2030<sup>10</sup>. Il est temps de créer des emplois verts et de faire preuve d'ambition dans l'atteinte de ces objectifs. Il faut toutefois préciser que la protection d'un milieu naturel n'a pas pour but d'exclure son utilisation durable et à faible impact environnemental<sup>11</sup>, et que cette protection doit être axée sur le respect des droits et les savoirs ancestraux des peuples autochtones<sup>12</sup>.
- **Restaurer les écosystèmes dégradés, partout au pays.** Cet objectif permettra de mitiger les effets du réchauffement climatique en stimulant la capacité des milieux naturels à séquestrer et à stocker le carbone. Il préviendra l'extinction d'espèces menacées grâce au maintien d'habitats propices à leur survie. Les emplois créés dans le secteur de la réhabilitation environnementale peuvent avoir des effets bénéfiques sur la

<sup>7</sup> L'accès à des milieux ombragés est inégal, voir par exemple: [https://twitter.com/faisal\\_moola/status/792068861310930946](https://twitter.com/faisal_moola/status/792068861310930946)

<sup>8</sup> Dinerstein *et al.* (2019), « A Global Deal For Nature: Guiding principles, milestones, and targets », *Science Advances*, 5, eaaw2869. <https://doi.org/10.1126/sciadv.aaw2869>

<sup>9</sup> Voir par exemple Cameron Hepburn *et al.*, « [Will COVID-19 fiscal recovery packages accelerate or retard progress on climate change?](https://www.campaignfornature.org/protecting-30-of-the-planet-for-nature-economic-analysis) », Smith School of Enterprise and the Environment, University of Oxford, London School of Economics and Political Science, Columbia University, University of Cambridge, et

<https://www.campaignfornature.org/protecting-30-of-the-planet-for-nature-economic-analysis>

<sup>10</sup> <https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2019/12/13/lettre-de-mandat-du-ministre-de-lenvironnement-et-du-changement>

<sup>11</sup> En matière de mitigation, tenir compte de la biodiversité et des droits autochtones est plus ambitieux que tenir compte du carbone uniquement. <https://www.climatelandambitionrightsalliance.org/report>

<sup>12</sup> L'article 8(j) de la *Convention sur la diversité biologique*, dont le Canada est signataire, reconnaît l'importance des « connaissances, innovations et pratiques des communautés autochtones et locales qui incarnent des modes de vie traditionnels présentant un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique ».

filtration de l'eau, le contrôle des inondations, la gestion des ravageurs, la lutte contre l'érosion ainsi que la sécurité alimentaire. À cet effet, la priorité doit être accordée aux forêts, aux tourbières, au littoral et aux herbiers marins, de même qu'à la capacité de stockage des pâturages et terres de culture<sup>13</sup>.

Les gouvernements peuvent soutenir la relance post-pandémie et la résilience à long terme en embauchant du personnel directement, ou en subventionnant la création de tels emplois. Le gouvernement fédéral, par exemple, pourrait créer un programme axé sur la restauration des écosystèmes et des habitats essentiels, l'entretien des aires protégées, ainsi que la collecte et le suivi des données.

## **6. Un système alimentaire résilient**

La pandémie de Covid-19 a exposé les failles du système alimentaire canadien et de ses diverses chaînes d'approvisionnement. Le gouvernement doit aider les collectivités à surmonter la crise actuelle en investissant dans un système plus résilient qui est à la fois générateur d'emplois et d'opportunités immédiates. À plus long terme, ce système favorisera la sécurité alimentaire, la santé publique, l'équité raciale<sup>14</sup>, la biodiversité et la lutte aux changements climatiques. Voici quelques moyens d'y parvenir :

- **Investir dans l'agriculture régénérative.** Passer de l'agriculture industrielle à l'agriculture régénérative est un projet susceptible de créer beaucoup d'emplois, d'améliorer la sécurité alimentaire, de mitiger les effets du réchauffement climatique et de favoriser la biodiversité. La reconfiguration de notre système agricole pourrait diminuer nos émissions de gaz à effet de serre et contribuer à la séquestration du carbone. L'agriculture régénérative, qui comprend l'agriculture biologique certifiée, se caractérise par une diversification des cultures et une meilleure cohabitation avec les plantes et les animaux environnants. Elle mise sur les meilleures pratiques naturelles d'accès à l'eau et aux nutriments.
- **Ne plus subventionner l'élevage industriel.** Cette forme d'élevage requiert une quantité énorme de ressources. Elle est une source majeure de pollution de l'air, des sols et des cours d'eau. Les changements climatiques qui en découlent se traduisent par une diminution du rendement des récoltes, une météo printanière imprévisible, une érosion accélérée et une plus grande présence de maladies parasitaires. L'élevage industriel ne devrait bénéficier d'aucune subvention et d'aucune politique d'investissement.
- **Soutenir les efforts municipaux et communautaires** visant à renforcer la résilience alimentaire locale, ce qui inclut les projets de production (agriculture urbaine, jardins communautaires et collectifs, permaculture, forêts nourricières, programmes éducatifs), ainsi que les projets de distribution (tels que les marchés fermiers).

---

<sup>13</sup> À cet effet, voir Roe, S. *et al.*, 2019. « Contribution of the land sector to a 1.5 °C world », *Nat. Clim. Chang.* 1–12.  
<https://doi.org/10.1038/s41558-019-0591-9>

<sup>14</sup> Les ménages de race noire sont 3,56 fois plus susceptibles de souffrir d'insécurité alimentaire que les ménages de race blanche :  
[https://foodshare.net/custom/uploads/2019/11/PROOF\\_factsheet\\_press\\_FINAL.6.pdf](https://foodshare.net/custom/uploads/2019/11/PROOF_factsheet_press_FINAL.6.pdf)

- **Financer des programmes nutritionnels** axés sur une alimentation plus saine, moins dommageable pour le climat et comprenant moins de viande, dans les cantines scolaires en particulier<sup>15</sup>, conformément aux recommandations du Guide alimentaire canadien<sup>16</sup>. Sachant que l’empreinte carbone de la viande est de 10 à 100 fois supérieure à celle des aliments à base de plantes<sup>17</sup>, l’alimentation végétarienne est l’une des manières les plus simples et rapides de diminuer nos émissions. Mais cette alimentation saine doit être financièrement accessible au plus grand nombre, et non à quelques-uns.
- **Assurer la sécurité alimentaire de la population** et garantir l’accès à une variété d’aliments sains et culturellement adaptés, y compris chez les personnes les plus vulnérables à la Covid-19, les communautés autochtones, les ménages à faible revenu, les personnes âgées et leur personnel soignant. Soutenir les petites et moyennes exploitations agricoles afin de répondre à ce besoin pressant.

## 7. Une économie véritablement circulaire

En ce moment, notre économie est fondée sur le modèle « extraire, fabriquer, jeter ». Les entreprises exploitent des ressources naturelles pour produire des biens, elles engrangent les profits, puis elles laissent le public gérer les rebuts. C’est ainsi que 58 % de la nourriture produite au Canada est perdue ou jetée<sup>18</sup>, ce qui représente 56 millions de tonnes d’équivalent-dioxyde de carbone<sup>19</sup>. L’enfouissement de cette nourriture produit du méthane, un gaz à effet de serre qui emmagasine 28 fois plus de chaleur que le dioxyde de carbone lorsqu’il est libéré dans l’atmosphère<sup>20</sup>.

En revanche, **l’économie circulaire** est fondée sur l’usage responsable des ressources naturelles, la réparation des biens, et le réemploi des matériaux existants. C’est la fin du tout-jetable, rien ne doit aboutir à la décharge! Il est possible de créer de bons emplois dès aujourd’hui en misant sur l’économie circulaire et le zéro déchet. Que ce soit pour la nourriture ou les autres biens, il vaut la peine d’investir dans la conception et le déploiement de systèmes de recharge et de réutilisation innovants. Voici quelques pistes prometteuses :

- Créer des fonds d’innovation et des modèles d’affaires orientés vers la recharge, la réutilisation, la réparation et le reconditionnement, ainsi que des systèmes régénératifs qui réhabilitent et revitalisent leurs propres intrants.
- Investir dans la conception et le déploiement de systèmes de consigne et d’autres infrastructures zéro déchet, en ciblant notamment la réduction des déchets à la source et une moindre consommation de matières premières.
- Offrir des incitatifs aux programmes, aux pratiques et aux projets de réduction des

<sup>15</sup> <https://foodsecurecanada.org/resources-news/news-media/we-want-national-healthy-school-food-program>

<sup>16</sup> Guide alimentaire canadien, *Prenez l’habitude de manger des légumes, des fruits, des grains entiers et des aliments protéinés*, <https://guide-alimentaire.canada.ca/fr/recommandations-en-matiere-dalimentation-saine/prenez-habitude-de-manger-legumes-fruits-grains-entiers-proteines>

<sup>17</sup> Clark, M. & Tilman, D., 2017. « Comparative analysis of environmental impacts of agricultural production systems », *Environmental Research Letters*, 12. Poore, J. & Nemecek, T. 2018. « Reducing food’s environmental impacts through producers and consumers », *Science*, 360:987.

<sup>18</sup> Second Harvest, [The Avoidable Crisis of Food Waste, the Roadmap](#)

<sup>19</sup> *Ibid.*

<sup>20</sup> Saunio, M. et al., *The growing role of methane in Anthropogenic Climate Change*, *Environmental Research Letters* (décembre 2016).

déchets soutenus par la communauté.

- Investir dans les systèmes de livraison de proximité et les chaînes d'approvisionnement locales.
- Réduire les pertes alimentaires en soutenant les petites et moyennes exploitations agricoles et en les encourageant à livrer leurs récoltes sans intermédiaire. Cela peut passer par des allègements réglementaires ou une aide directe aux marchés fermiers.
- Exiger que les détaillants fassent le suivi de leurs pertes et réduisent celles-ci tout au long de leur chaîne d'approvisionnement. Éliminer toutes les contraintes les empêchant de faire des dons de nourriture encore saine.

## 8. Soutien aux communautés en transition

Les collectivités dont l'économie repose uniquement sur l'exploitation des ressources naturelles doivent faire la transition vers une économie plus diversifiée, durable et créatrice d'emplois.

Voici quelques manières de les encourager :

- **Soutenir les travailleurs et travailleuses des secteurs gazier et pétrolier** dans leur transition vers les énergies 100 % renouvelables. Il est possible de prendre exemple sur le Groupe de travail sur la transition équitable pour les collectivités et les travailleurs des centrales au charbon canadiennes<sup>21</sup>.
- **Investir dans la recherche et le développement d'alternatives à l'industrie forestière**, y compris les entreprises non liées au déboisement. Outre leur faible empreinte environnementale, ces entreprises nécessitent généralement plus de main d'œuvre et moins de capital que les industries extractives, ce qui les rend particulièrement intéressantes pour les collectivités de petite taille.
- **Offrir du capital de risque et de l'expertise en marketing** aux entrepreneurs de ces secteurs d'activité, et financer des alternatives non-industrielles susceptibles de diversifier l'économie locale.

Les fonds de relance destinés à l'agriculture régénératrice devraient inclure :

- L'octroi de subventions pour la plantation d'arbres en milieu agricole (agroforesterie);
- L'octroi de subventions pour la transformation d'aliments biologiques de source végétale et la construction d'installations de transformation à haute valeur ajoutée;
- Des investissements en R&D, en formation professionnelle et en services-conseils;
- Du financement pour la construction d'installations de compostage et de semences biologiques.